

# COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES – BASSIN 25 m			
	Compétition d'Animation	ANGERS	25 m – X 8 couloirs
	<b>Samedi 07 novembre 2015</b> (date protégée pour la finale régionale)		
	CATEGORIES : Toutes Catégories 2004 & après titulaire du Pass'Compétition	Compétition par équipe (10 nageurs) par club	
	Proposition sur <a href="http://www.extranat.fr">www.extranat.fr</a> <b>du mardi 27 octobre 0h00 au mardi 3 novembre 23 h 59</b> Vos compositions de relais doivent être mises directement sur Extranat lors de vos engagements.		Tarif : 54 € par équipe
	Attention : Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagements seront multipliés par 2. Si le club n'a pas engagé ses nageurs sur extranat avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte		

## Engagements & modifications d'équipes compléments d'information :

- Il est possible de modifier son ou ses équipe(s) sous ExtraNat jusqu'à mardi 03/11/15 minuit, tant que vos engagements ne sont pas validés. Seules les modifications de dernières minutes seront prises sur place le jour de la compétition pour faciliter le bon déroulement de la compétition

## Mode de qualification & conditions d'accès :

- les 16 premières équipes filles & garçons issues du classement d'après la concaténation des résultats des finales départementales et de la finale régionale de la saison 2014/2015
- 1 équipe maximum par club et par sexe.
- obligation de participer à la poule régionale pour les équipes qualifiées
- les éventuels forfaits sont à déclarer au comité régional au plus tard pour le 11/10/15 MINUIT par mail au comité régional (en cas de forfait se référer à l'annuaire fédéral, concernant les modalités de participation des nageurs qui constituaient cette équipe la saison précédente) sauf s'il s'agit d'une équipe repêchée.
- il sera procédé au remplacement des forfaits.

## Epreuves :

- 10 **Épreuves individuelles** : 10 en dames et 10 en messieurs) 100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages (*Classement au temps*)
- 4 **Épreuves de relais** (4 en dames et 4 en messieurs) 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre. (*Classement au temps*)

## Programme :

1 <sup>ère</sup> REUNION	2 <sup>ème</sup> REUNION
ouverture des portes : <b>7H45</b> – évacuation : <b>9H40</b> présentation des équipes : <b>9H45</b> et remise du challenge J. DEBOCQ	ouverture des portes : <b>14H15</b> – évacuation : <b>16H10</b> - début des épreuves : <b>16H15</b>
10 x 50 LIBRE DAMES & MESSIEURS	4 X 200 Libre DAMES & MESSIEURS
Epreuves des remplaçants sur 50 Libre D & M <b>Entracte 10 mn</b>	Epreuves des remplaçants sur 100 au choix D & M <b>Entracte 10 mn</b>
100 DOS DAMES	200 DOS DAMES
200 DOS MESSIEURS	100 DOS MESSIEURS
100 BRASSE DAMES	200 BRASSE DAMES
200 BRASSE MESSIEURS	100 BRASSE MESSIEURS
100 LIBRE DAMES	400 LIBRE DAMES
400 LIBRE MESSIEURS	100 LIBRE MESSIEURS
100 PAPILLON DAMES	200 PAPILLON DAMES
200 PAPILLON MESSIEURS	100 PAPILLON MESSIEURS
100 4 NAGES DAMES	200 4 NAGES DAMES
200 4 NAGES MESSIEURS	100 4 NAGES MESSIEURS
<b>Entracte 15 mn</b>	<b>entracte 15 mn</b>
4 X 100 LIBRE DAMES & MESSIEURS	4x100 4 NAGES DAMES & MESSIEURS

# COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

**Important : les remplaçants feront l'objet d'une compétition à part NE PAS OUBLIER de les engager sous ExtraNat**

## Dispositions particulières :

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement régional.

Le comité régional fixe :

Le nombre d'équipe en finales régionale en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer la meilleure poule régionale :

L'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classée, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

## Exemples :

1. nageur respecte la distance mais pas le style (ex : 200 NL au lieu de 200 Pap.) l'épreuve n'a pas été nagée

2. Si un nageur abandonne quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée

3. Sous réserve qu'il ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).

4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical ; l'épreuve n'a pas été nagée.

5. Deuxième faux départ (cas n°1) Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.

6. Deuxième faux départ (cas n°2) Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve n'a pas été nagée.

7. Deuxième faux départ (cas n°3) Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : Le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait.....)

## Mode de participation :

Chaque équipe est composée de 10 nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 NL.

Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 NL ont nagé aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 NL, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 NL

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soit complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du clst) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Elite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine afin d'obtenir son intégration à la date du 9 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN (se reporter également à la rubrique « commission de validation des performances »)

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique » « Mondial » et Européen » ou deux performances de série nationale seniors, en vigueur dans les règlements dans les Règlements sportifs.

## Règlement :

- Se référer aux pages 79 et 80 de «Annuel Règlements 2015/2016»
- Du comité régional des PDL :

Positionnement des épreuves des remplaçants, sur la première réunion après les relais 10 x 50 libre (sur un 50 Libre) et sur la deuxième réunion après le relais 4 x 200 libre (sur un 100 libre au choix)

Possibilité de changer la composition de son relais 4 x 100 libre dans les 5 premières minutes de l'entracte de la 1<sup>ère</sup> réunion

Possibilité de changer la composition de son relais 4 x 200 libre dans la première heure d'échauffement de la 2<sup>ème</sup> réunion.

Possibilité de changer la composition de son relais 4 x 100 4 nages dans les 5 premières minutes de l'entracte de la 2<sup>ème</sup> réunion.

## Récompenses :

- Coupe aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons au classement général
- Médailles aux 10 nageurs (ses) et au remplaçant des 3 premières équipes filles et garçons

## Officiels :

- Obligation de fournir un officiel par équipe qualifiée

**Forfait :** 90,00 € par équipe après le 11/10/2015

# COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

## INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES - BASSIN DE 25 M



**Samedi 07 novembre 2015  
ANGERS**

### LISTE DES EQUIPES QUALIFIEES

<u>FILLES</u>		<u>Pts</u>	<u>GARCONS</u>		<u>Pts</u>
1	NANTES NATATION	15804	1	NANTES NATATION	16911
2	ANGERS NATATION	15771	2	LA ROCHE/YON NATATION	16293
3	LA ROCHE/YON NATATION	15169	3	ANGERS NATATION	15794
4	CN LE MANS	14874	4	CN LE MANS	15298
5	CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS	14607	5	ST NAZAIRE A.N.	14706
6	ST NAZAIRE A.N.	13260	6	CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS	14667
7	A.S. AVRILLE	12813	7	ST SEBASTIEN NATATION	14361
8	ST SEBASTIEN NATATION	12787	8	SAUMUR NATATION	13613
9	CHALLANS NATATION	12395	9	CN FONTENAY LE COMTE	13473
10	NANTES ASPTT	12393	10	LES GOELANDS DE SABLE	13357
11	CN FONTENAY LE COMTE	12310	11	STADE LAVAL	13338
12	ALLONNES J.S.	12157	12	AS CARQUEFOU	13319
13	SAUMUR NATATIO N	11241	13	ALLONNES J.S.	13049
14	LES GOELANDS DE SABLE	11181	14	LES SABLES D'OLONNES DPO	12625
15	STADE LAVALLOIS	11106	15	AS AVRILLE	12385
16	CA EVRON	10747	16	NANTES ASPTT	12228
<b>Equipes remplaçantes</b>			<b>Equipes remplaçantes</b>		
01	AS CARQUEFOU	10630	01	CHALLANS NATATION	12084
02	LES SABLES D'OLONNES DPO	10482	02	LA NAT'SUZERAINE	11375
03	CN LUCON	10296	03	MA.S.ANCENIS	11330